

Discours sur l'anglicisme dans les chroniques «Parlons mieux: épurons notre langue» et «Propos sur notre français» de Pierre Daviault

Ada Luna Salita

Depuis le 19^e siècle, les lettrés canadiens-français dénoncent l'influence de l'anglais sur la langue française (Bouchard, 2002). Bien que les premiers à dénoncer l'anglicisme soient des lettrés appartenant aux hautes couches de la société qui prônent surtout la pureté de la langue française, des motifs culturels et politiques se cachent derrière ces dénonciations et ils seront plus forts d'année en année. Ainsi, pendant le 19^e siècle s'établit au Canada français une longue tradition de chroniques de langue qui s'affairent à « protéger » et rectifier le français au Canada et qui se poursuit tout au long du 20^e siècle (Pellerin, 2011; Remysen, 2009; Rheault, 2004). Ces chroniques de langue, publiées régulièrement dans la presse, représentent un des véhicules privilégiés du discours puriste et de son cheval de bataille : la lutte contre l'anglicisme.

Notre recherche s'intéresse spécifiquement au discours de Pierre Daviault sur l'anglicisme : pionnier dans le domaine de la traduction au Canada et chroniqueur de langue actif entre 1930 et 1960, il a été étiqueté de puriste par certains de ses contemporains (Otis et Delisle, 2016). Toutefois, son discours est souvent moins puriste qu'il peut en avoir l'air au premier regard et c'est là que réside tout l'intérêt d'analyser ses textes. Nous analyserons son traitement de l'anglicisme dans les chroniques « Parlons mieux : épurons notre langue » (*La Presse*, 1930-1931) et « Propos sur notre français » (*La Patrie*, 1952-1960). Nous étudierons le traitement de 191 anglicismes dans ces deux chroniques.

Les traducteurs ayant longtemps été pointés du doigt en tant que coupables de l'introduction de nombreux anglicismes dans la langue française parlée au Canada (Daviault même tiendra ce discours à quelques reprises), le discours d'un chroniqueur-traducteur sur l'anglicisme s'avère tout particulièrement intéressant à analyser. Nous nous intéresserons à la prise de position normative de Daviault sur l'anglicisme à travers le type d'anglicisme qu'il commente dans ses chroniques : y a-t-il un type d'anglicisme auquel il accorde plus d'importance? Nous analyserons aussi son évaluation normative : condamne-t-il majoritairement les anglicismes? Adopte-t-il une approche plutôt descriptive? Nous porterons une attention particulière aux arguments évoqués pour appuyer cette évaluation. Finalement, nous regarderons si le purisme se reflète dans son discours sur l'anglicisme.

Références :

BOUCHARD, Chantal (2002). *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, nouvelle édition mise à jour, Montréal, Fides, 289 p.

DAVIAULT, Pierre (1930-1931). « Parlons mieux : épurons notre langue », *La Presse*, 44 billets.

- DAVIAULT, Pierre (1952-1960). « Propos sur notre français », *La Patrie*, 160 billets.
- DELISLE, Jean et Alain OTIS (2016). *Les douaniers des langues : grandeur et misère de la traduction à Ottawa 1867-1967*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 491 p.
- RHEAULT, Amélie-Hélène (2004), De la description à la prescription : analyse de la chronique « Corrigeons-nous » de la Société du parler français au Canada (1930-1945), Sherbrooke, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 139 p.
- REMYSEN, Wim (2009). *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 465 p.